Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang.	port en sus

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPERATURE

LILLE, le 6 mai.

Minimum, nuit, abrité	11°0
Minimum, nuit, découvert	10°6
Surface du sol, 8 h. du matin	12°2
A 1 mètre de profondeur	14°8
De l'air à l'ombre	17°5
Maximum, jour, à l'ombre	21°2
Maximum, jour, au soleil	
Etat hygrométrique (8 h. du m.)	0°/°72
Etat du ciel	Très nuageux.
Direction du vent : S.	

BAROMETRE. — Le 6 avril (8 h. du matin) la pression est de 769 m/m le 7 mai (8 heures du matin) la pression est de

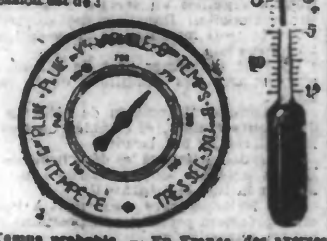

Temps probable. — En France, des averses sont probables avec température voisine de la normale.

Basile juif

Les juifs du RÉVEIL ont tous les cynismes.

Nous avons raconté hier les exploits meurtriers de quatre brutes ivres à Roubaix.

C'étaient un ingénieur et des électriciens de la Compagnie Mongy qui, après une orgie nocturne se ruèrent sur des passants, en assommèrent un et blessèrent plusieurs autres personnes.

Le RÉVEIL-EGALITÉ rapportait hier les mêmes faits.

Mais savez-vous comment il intitule son récit ?

Non, cela dépasse toute imagination.

En lettres énormes il écrit : « **Une crisse de clériaux ivres** »

Et en sous-titre, cette insinuation cynique : « Quatre individus, armés de bouteilles à champagne, assaillent la maison d'un candidat socialiste. »

Il se trouve, en effet, que dans leur ivresse furieuse, ces individus ont assailli des gens qui entraient dans un estaminet contigu à celui où ils avaient bu.

Or..., par chance, cet estaminet est tenu par un candidat socialiste !

Aurait-il été tenu par n'importe quel autre débitant, que c'eut été la même chose.

Ces apaches étaient abominablement gris et leur rage bestiale n'a pas choisi. Ils se sont attaqués à la première maison venue, la voisine.

Cela ne fait rien. L'aubaine est trop belle pour la feuille juive ; et elle y voit l'occasion de créer de toutes pièces un « scandale clérical » avec cette sanglante rixe d'ivrognes.

Aussi, Basile insinue-t-il que ceux-ci étaient « stylés sans doute par quelques chouans ».

Ce « sans doute » vaut tout l'or des douze tribus.

Or, remarquez-bien !

L'ingénieur impliqué dans ce crime de sauvagerie est un russe, né à Odessa, un des nombreux juifs « sans doute » qui nous sont arrivés de ces contrées troublées.

Les trois autres Apaches sont des ouvriers électriciens lillois, travaillant extraordinairement à Roubaix.

Et ce serait ce Russe, ce seraient ces ouvriers lillois qui seraient des « Cléricaux ivres », stylés par des Chouans roubaisiens dans un but absolument contraire à leurs intérêts politiques !...

Faut-il tout de même que les lecteurs du RÉVEIL-EGALITÉ soient abêtis, crétinisés, pour qu'ils supportent qu'on se moque ainsi de leur crédulité sans qu'aucun d'eux n'aille moucher avec leur torchon imprimé les nez crochus qui remplissent la boutique de ce journal.

Pour comble de cynisme, le RÉVEIL-EGALITÉ ose dire ensuite :

« Nous n'ajouterons rien aux faits, on ne nous accusera pas de jouer du cadavre contre nos adversaires politiques, même si, grâce à de malsaines excitations à la haine contre nos amis (!!!) une victime tombe sous les coups de malheureux égarés. »

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. Un journal capable de jouer avec un tel brio de la calomnie et de l'hypocrisie, est un journal jugé ; il ne mérite plus que le mépris.

Mais vous verrez : le « crime des cléricaux ivres » sera ramassé à Paris par une LANTERNE quelconque, et, de là, propagé par tous les canards rouges de province. C'est bien ce qu'escomptent les sycophantes de la Synagogue du RÉVEIL.

DEM.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Poussière, vicaire à Ligny, est nommé à Lille (Saint-Sauveur).

M. Paul Leriey, vicaire à Fourmies, (Saint-Pierre) est nommé curé de Beaurepaire.

M. Poulain, curé de Beaurepaire, est transféré à Banteux.

M. l'abbé Gontier, fondateur et ancien supérieur du collège Saint-Pierre, de Fourmies, curé d'Haussy, est nommé vice-doyen du décanat de Solesmes.

M. Decherf, vicaire à Anzin, est transféré à Douai Notre-Dame.

CHEMIN DE FER D'ANZIN

Le train partant de Péruwelz, à 9 h. du matin arrive à Vieux-Condé à 9 h. 09, pour en repartir à 9 h. 23 au lieu de 9 h. 18. Il passe à Condé à 9 h. 27, à Fresnes à 9 h. 30, à Escaupont à 9 h. 33, à Thiers à 9 h. 36, à Bruay à 9 h. 40. Départ de Bruay pour Valenciennes à 9 h. 48 et arrive à 9 h. 55.

Départ de Bruay par Somain à 9 h. 42, Le Moulin à 9 h. 45 ; Anzin à 9 h. 49 ; Saint-Vaast 9 h. 52 ; Hérin 9 h. 58 ; Denain 10 h. 06 ; Escaudain 10 h. 12 ; Abscon 10 h. 17 ; Somain 10 h. 22.

Le Calais-Bâle passant par Aubigny-au-Bac, il n'y a plus de correspondance pour Douai et Lille qu'à 11 h. 14 — Correspondance pour Cambrai à 11 h.

SIMPLE CONSTATATION

Tous les journaux annoncent la mort de M. de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences en remplacement de M. Berthelot.

Ils veulent bien noter que ce savant illustre était professeur à l'Institut catholique de Paris, mais dans l'énumération de ses œuvres, tous les journaux de gauche ont soin d'oublier son beau livre « Science et apologétique (1) » où il expose les motifs de « l'obéissance raisonnable » sur laquelle la vertu de foi doit être fondée.

Voici en quels termes l'éminent professeur détermine le but qu'il poursuit dans cette magistrale étude.

Il a voulu que « non seulement les croyants y puissent trouver de nouveaux motifs de confiance, mais qu'à ce sentiment se joigne chez eux une saine appréciation de l'œuvre accomplie par tant de générations de travailleurs, en vue de la connaissance de l'ordre qui règne dans la Création.

« De cette manière, ajoute-t-il, on évitera d'être injuste à l'égard de la science en lui infligeant la responsabilité de l'œuvre de destruction mal à propos entreprise en son nom ; et peut-être du même coup, se sentira-t-on la démarche mieux assurée pour la poursuite du labeur quotidien ».

Et il donne à son œuvre cette belle conclusion qui n'a rien de plaisant pour les savantasses qui mettent systématiquement la science en opposition avec la foi :

« Qu'on nous permette en terminant de les placer (les motifs de sa foi) sous l'égide des grands noms de la science, en rappelant que ceux qui l'ont le plus honorée, les Képler, les Pascal, les Newton, les Ampère, les Cauchy, les Hermite, les Pasteur, n'ont jamais pensé que de leurs découvertes pût sortir un affaiblissement quelconque des convictions profondes dont ils se sentaient animés.

« Plus leurs connaissances s'étendaient et plus ils se sentaient envahis par un double sentiment : d'une part une admiration pensive de grandeur, pour la Réalité de l'œuvre dont les détails se révélaient à eux ; de l'autre, une modestie croissante, motivée par la trop évidente disproportion du savoir présentement acquis avec l'immensité des problèmes que chaque découverte nouvelle fait inévitablement surgir. »

Voilà comme parle la vraie science, et cela console des divagations soi-disant scientifiques de certains esprits qu'un parti-pris maladif pousse aux négations les plus extravagantes et les plus sacrilèges.

Mais à ceux-là la réclame libre-penseuse prodigue l'encens dont l'ivresse gagne la légion des snobs qui font chorus sans rien comprendre, tandis qu'on oublie ou qu'on néglige volontairement tout ce qui peut dans l'œuvre de la vraie science, toujours modeste parce que vraiment savante, contribuer à l'affermissement de la foi chrétienne.

D.

P. S. — Sont en vente à la Librairie de la CROIX DU NORD les ouvrages suivants de M. de Lapparent :

SCIENCE ET APOLOGETIQUE, 1 vol. in-12, 3 fr.

LE GLOBE TERRESTRE, 3 vol. se vendant séparément : **La formation de l'écorce terrestre**, 1 vol. 0,60. — **La nature des mouvements de l'écorce terrestre**, 1 vol. 0,60. — **La destinée de la terre ferme et la durée des temps**, 1 vol. 0,60.

LES SILEX TAILLÉS ET L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME, 2 vol. 1 fr. 20.

LA PROVIDENCE CREATRICE, 1 vol. 0,60.

On peut se procurer aussi à la même librairie le **Traité de géologie** du même auteur, ouvrage devenu classique, son **Cours de minéralogie**, qui fut couronné par l'Institut, **sa Géologie en chemin de fer**, etc., etc.

LES

Elections municipales

RÉSULTATS

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT. — Votants, 283 ; majorité absolue, 142. — Liste d'Union Républicaine (Libéraux-Progressistes). — Hennart Henri, maire, conseiller sortant, 299. — Campenaire Albert, id., 202. — Cochez Eug., id., 202. — Delannoy Charles, id., 225. — Hélin Charles, id., 212. — Hourdoux-Desbans Alfred, id., 177. — Grauwin-Pionné Léon, id., 197. — Leleux Eugène, id., 207. — Penneguin J.-B., id., 190. — Sion Jean-Louis, id., 223. — Sion Marcellin, id., 201. — Wartelle-Leleux Henri, cultivateur, 153.

Tous ces candidats sont élus.

Liste d'opposition Radicale-Socialiste. — Wattrelot Pierre-François, adjoint, 115. — Grauwin Aristide père, ancien adjoint. Les autres ont obtenu de 30 à 60 voix. Il convient d'ajouter que MM. Gravelaine Jules, Wartelle Aristide, Grummiaux Octave, Hay Léon et Cappe Louis avaient protesté par affiches contre l'usage fait de leurs noms. Bonnier François.

CHEMY. — Bonte, maire, conseiller sortant, 53 ; Lefebvre Emile, id., 55 ; Legroux Louis, adjoint, libéral, 61 ; Defretin Jean-Louis, c. s., libéral, 51 ; Wartelle Emile, id., libéral, 56 ; Dugardin Charles, id., libéral, 5 ; Gruyelle Julien, id., libéral, 49. Tous ces candidats sont élus. Viennent ensuite : Delfosse Henri, conseiller sortant, 44 ; Dubois Fleurisse, id., 45 ; Planque Augustin, 35 ; Maille, 43 ; Planque Louis, 46 ; Demay Paul, 46 ; Caigny Henri, 29. Delanghe, 31, libéraux ; Post Aristide, 43 ; Caby Fernand, 36 ; Blary Jean-François, 44 ; Defretin, 37 ; Tavernier, 37.

Il y a trois ballottages.

ESCOBECQUES. — Sont élus : Fortié Constant, Delefortrie Julien, Descatoires Emile, Thomas Edouard, Lenglard Auguste, Defives Jules, Buns François, Defives Léon, Waymel Alfred.

ERQUINGHEM-LE-SEC. — Elus : Dupuis Henri, Poillon G., Delepierre H., Choquet H., Buriez H., Habaille Emile, libéraux ; Debaudrenghien, radical.

MOUCHIN. — La liste libérale de M. Varlet-Nicole, maire, est réélue tout entière. Les libéraux n'avaient pas de concurrents.

—o—

ARNEKE. — Liste de M. B. Becquaert élue. Ballottage pour 3 sièges.

BAVINCHOVE. — Liste Godderis élue.

BLARINGHEM. — La liste de M. Ch. Verhaeghe est élue.

BERTHEN. — Liste de M. Chirouter élue.

BOESEGHEM. — Sont élus : MM. Dormion, A. Gazet, Bogaert, Dartois, Foine, Vasseur, Goudalier, A. May, Beulque, Delbende, J. Gazet. Ballottage pour un siège.

BOESCHEPE. — Liste Decanter élue.

BORRE. — La liste de M. H. Delbecq est élue.

BUYSSCHEURE. — Liste de M. Géry Persyn, maire, élue.

CAESTRE. — Sont élus : MM. H. Delassus, Ed. Cysseau, Ghyselen, Cornet, Delobeau, F. Cysseau, Flobert, Vannabes, Reubrecht, Barisces, Schrevel, Capoen.

EBBLINGHEM. — Ballottage pour 2 sièges.

EECKE. — Liste Desmaresceaux élue.

FLETRE. — Ballottage pour 2 sièges.

HAVERSKERQUE. — M. Pruvost, maire, est élu avec 7 autres candidats. Il y a ballottage pour 8 sièges.

GODEWAERSVELDE. — Elus MM. Dequidt et ses amis.

HONDEGHEM. — Sont élus : MM. Declerck, Massiet, Capèle, Debuyser, Plancke, Deken, Braems, Delpierre, Duquenne, B. Quétu, E. Brasseur, P. Verbaere.

L'élection de M. B. Quétu sera, dit-on, annulée, car cet élu, étant le beau-frère de M. Ch. Plancke, ne peut faire partie du même Conseil que lui.

HOUTKERQUE. — Elus M. Vanlichterveldé et ses amis.

HARDIFORT. — Liste Demain élue.

LYNDE. — Ballottage pour un siège. Liste Ch. Courtois élue.

MERRIS. — Liste Thooris élue.

METEREN. — Liste de M. Herreman, maire, élue.

BOURECQUE. — Sont élus : MM. Salomé, 300; Ch. Degroote, 288.

Ont obtenu : MM. J. Vermelle, 285; J. Degrave, 284; A. Amoureux, 279; O. Capelle, 275; L. Asseman, 271; J. Bellengier, 258; A. Huyghe, 248; G. Wils, 234; A. Huyghe, 232; A. Macke, 217; H. Darou, 189; T. Secq, 194; P. Marez, 192; B. Podvin, 178; D. Lermitte, 177; L. Huyghe, 170; L. Marez, 169; J. Debacker, 165; A. Lefebvre, 164; E. Bécue, 164; C. Caudeville, 161; A. Salomé, 161; A. Salomé, 159; A. Février, 158; E. George, 158; E. Vermersch, 155; G. Vanherten, 155; H. Dethow, 152; T. Macke, 143; A. Dessy, 141; L. Charles, 137; R. Bellenger, 132; L. Darou, 131; G. Braems, 120; E. Vanbremeersch, 119; E. Beheaghe, 115; L. Boulier, 114; E. Cleenewerck, 105; C. Chrétien, 103. Divers 120. Il y a ballottage pour 12 sièges.

MOTTE-AU-BOIS. — Ins., 324; Vot., 251; Maj. abs., 125. — Sont élus : MM. de Chaumont-Quitry, 174; C. Vangraetchèpe, 160; M. Gantois, 149; H. Bécue, 129; Feubert, 128.

Ont obtenu : MM. A. Beerteel ,117; P. Huyghe, 106; H. Chavatte, 99; B. Cousin, 84; H. Darou, 84; L. Vanwaelscappel, 80; L. Huyghe, 79; O. Bogaert, 62; J. Bouve, 51; C. Sonneville, 22; A. Lesage, 16. Il y a ballottage pour 2 sièges.

NEUF-BERQUIN. — Liste de M. Delannoy, maire, élue.

NOORDPEENE. — Liste de M. Debacker, maire, élue.

OCHTEZEELE. — Liste de M. Tible, maire, élue.

OUDEZEELE. — Liste sortante élue.

OXELAERE. — Liste de M. Weillaert, maire, élue.

PRADELLES. — Liste de M. Guermonprez, élue.

RUBROUCK. — Liste sortante élue.

STRAZEELE. — Liste Maniez élue.

ST-JANS-CAPPEL. — Liste sortante élue.

ST-SYLVESTRE-CAPPEL. — Liste Degroote, Ed. élue.

THIENNES. — Liste Bart élue.

TERDEGHEM. — Liste J. Smaggha élue.

VIEUX-BERQUIN. — M. Bieburyck, maire, est élu avec ses candidats moins un, M. Ch. Loridan, auquel les électeurs ont préféré M. Henri Delassus, républicain libéral.

SERCUS. — Elus : MM. Bécue, Denhez, Decouvelaere, Bultel, Mordacq, Courtois, Desoutter, Gaymay, Coubronne, Vanlerberghe.

STAPLE. — Elus : MM. Vaesken, B. Degroote et leurs amis.

WALLON-CAPPEL. — Elus MM. Plancke et ses amis.

WINNEZEELE. — Liste de M. Verriele, maire, élue.

WEMAERSCAPPEL. — Liste Denys élue.

ZERMEZEELE. — Liste Vandaele élue. Ballottage pour 2 sièges.

ZUYTPEENE. — Liste Brunet-Hémart du Neufpré élue.

Incident à Steenvoorde

A Steenvoorde, au cours du dépouillement, alors que le succès de la liste Parmentier se dessinait déjà, un contrebandier, qui assistait en curieux aux opérations, prit sur une des tables un paquet de bulletins et les jeta par la fenêtre dans la cour de l'Hospice. Les bulletins furent ramassés et recomptés en présence du brigadier de gendarmerie, il n'en manquait aucun. Procès-verbal a été dressé contre l'auteur de cette tentative.

—o—

BRAY-DUNES. — Toute la liste libérale est élue. Les blocards étaient au pouvoir depuis vingt ans.

Liste blocarde. — Charles Waltyn, 102 voix ; François Vanhille, 101 ; Omer Bryckaert, 112 ; Pierre Gryson, 107 ; Jacques Bryckaert, 110 ; Norbert Devaele, 110 ; François Vanhoutte, 110 ; David Braem, 109 ; Louis Desfrenne, 108 ; J.-B. Marteel, 108 ; Auguste Vanhille, 110 ; Victor Sailly, 105 ; Ernest Devulder, 11 ; Dias, 108 ; Théophile Vanhille, 109 ; Désiré Vandenblicke, 91.

Liste Républicaine Libérale. — Gustave Deswarte, 179 ; Lucien Vanhoove, 180 ; Louis Pichon, 169 ; Théophile Alleman, 173 ; Constant Vanhille, 176 ; Henri Maerten, 166 ; Julien Roere, 166 ; Charles Everaert, 167 ; Eugène Vanhille, 166 ; Hector Demon, 165 ; David Marteel, 168 ; Théophile Decoster, 164 ; Emile Vandebon, 166 ; Charles Detammaecker, 169 ; Joachim Hénaut, 168 ; Léonard Vroland, 166.

—o—

FAMARS. — Inscrits, 267 ; votants, 238 ; majorité absolue, 120.

Républicains (Libéraux). — Harpignies, maire, sortant, 164 ; Barbière Henri, 164 ; Courtier Lucien, 129 ; Douay Philippe, 95 ; Gosselin Eug., 113 ; Holin Charles, 154 ; Lottiaux Elie, 141 ; Malaquin Fr., 173 ; Plouchart Ghis., 141 ; Plouchart Alfred, 142 ; Plouchart Léon, 110 ; Rémy Eloi, 143.

Radicaux. — Douai Ch. 73 ; Bury, 57 ; Lottiaux Ant., 69 ; Berquet, 73.

Socialistes. — Delfosse, 93 ; Fromont Hubert, 64.

Ballottage pour trois sièges. Les libéraux sont en bonne posture.

—o—

REJET-DE-BEAULIEU. — Sont élus au 1er tour conseillers municipaux.

MM. Maréchal-Baly, maire ; Oscar Michez, Wallez-Riot, Méresse-Blondeau, Cordier-Hulin, Richez-Teintenier, Lacroix-Leroy, Boutelle-Lefebvre, Lanciaux J.-B., Bouvelle-Bouvart.

Pas un socialiste n'est élu.

Il y a deux ballottages.

BEVILLERS. — Trois listes étaient en présence : la liste du Conseil municipal sortant, la liste de l'Action Libérale, la liste Socialiste. Il y a ballottage pour tous les candidats.

—o—

MECQUIGNIES. — Electeurs inscrits, 262 ; nombre de votants, 239.

Candidats de l'Union Républicaine Démocratique. — Martin Louis, maire, 124 voix, élu ; Dupont Charles, conseiller sortant, 128, élu ; Lebrun Félicien, c. s., 115 ; Fatrez Pierre, c. s., 122, élu ; Bavay Ernest, c. s., 111 ; Détourbe Emile, c. s., 106 ; Wuillot Henri, c. s., 124, élu ; Martin Ernest, c. s., 89 ; Ribeaucourt François, 98 ; Détourbe César, 98 ; Détourbe Aimé, 80 ; Matriaux Jules, 65.

Liste Ouvrière Républicaine Démocratique. — Meunier César, conseiller sortant, 155 voix, élu ; Masson François, c. s., 158, élu ; Carlier Victor, c. s., 154, élu ; Bon Jules Mouton, 110 ; Fontaine Amand, 93 ; Masson Jules, c. s., 144, élu ; Deghaye Albert, 135, élu ; Dubois Alexis, 102 ; Hulbout Désiré fils, 97 ; Delmotte Anatole, 127, élu ; Voisin J.-B., 129, élu ; Demeure Félicien 85.

Gazette du Nord

Les funérailles de **M. E. Lefranc-Claisse**, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, ancien censeur de la Banque de France, ont été célébrées mardi matin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, à **VALENCIENNES**, au milieu d'une assistance considérable.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fally, président du tribunal de commerce ; Lecat et H. Mabille de Poncheville, anciens présidents ; François, directeur des Mines d'Anzin ; Machue, directeur de la Banque de France ; Trystram, sénateur ; Honoré Lemaire et Damien.

Le deuil était conduit par les fils et gendres du défunt et les membres de la famille.

Nous recommandons aux prières l'âme du défunt et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Mercredi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Edmond Masurel**, fils de M. Edmond Masurel, industriel, membre de la Chambre de Commerce, officier d'Académie, et de Mme Masurel-Baratte, avec **Mlle Marguerite Prouvost**, fille de M. Albert Prouvost, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du Tribunal de Commerce, et de Mme Prouvost-Deveny.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. François Masurel-Pollet, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien président du Tribunal de Commerce, son aïeul, et Yves Baratte, maire de Templeuve-Nord ; pour la mariée, MM. Albert et Eugène Prouvost, industriels, ses frères.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Lestienne, professeur à Jeanne-d'Arc, à Lille, cousin de la mariée, qui a également reçu le consentement des jeunes époux.

Pendant la cérémonie qui s'est déroulée en présence d'une assistance particulièrement nombreuse et choisie, l'orphéon « Les Crick-Sicks », de Tourcoing, dont M. Edmond Masurel père est le président d'honneur, a interprété magistralement, sous la direction du maître Duysburg, « Deus nostra spes », de Brandt Buys, « Pater noster », de Niedermeyer, et « Benedictus », de Gounod. Les soli ont été chantés par M. J. Wibaut, baryton.

M. Jules Bacquart, professeur de violoncelle au Conservatoire national de musique de Roubaix, a interprété avec un grand talent « Ave Maria », de Schubert, et un « Adagio », de Massenet.

L'orgue était tenu par M. Meyer, compositeur de musique.

A l'issue de la cérémonie, les Crick-Sicks se sont rendus chez M. Edmond Masurel, boulevard de Paris, et y ont interprété le « Chant des Matelots », de Radoux.

Mercredi, à dix heures, eut lieu, en l'église de **RUBROUCK**, le mariage solennel de **M. Henri Vandervilet** avec **Mlle Eugénie Denève**, de Rubrouck.

M. l'abbé Denève, vicaire à Bousbecque, et frère de la mariée, prononça une très touchante allocution de circonstance, reçut le consentement matrimonial et célébra la Sainte-Messe pour attirer les bénédictions du Ciel sur les nouveaux mariés.

Mardi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église d'**ESTAIRES**, le mariage solennel de **Mlle Marthe Watine**, fille de M. Paul Watine-Taffin, avec **M. Antoine-Desmarquest**, de **GUILLANCOURT**, (Pas-de-Calais).

M. l'abbé Léonard Hennion, de l'ordre des Franciscains, reçut le consentement des époux et prononça une touchante allocution, pleine de nobles sentiments délicatement exprimés, dans laquelle il fit l'éloge des jeunes époux et de leurs familles, et exprima des souhaits très chrétiens.

Une foule nombreuse était venue assister à la messe et prier pour les jeunes époux. Plusieurs ecclésiastiques avaient pris place dans le chœur.

A l'occasion de ce mariage, des pains furent distribués aux pauvres de la commune par les soins de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont Mlle Watine faisait partie.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux qui appartiennent à deux familles très chrétiennes, jouissant d'une haute considération dans le pays.

Mardi, à onze heures, en l'église de **WATTEN**, a été célébré le mariage de **Mlle Madeleine Vandeemet**, avec **M. André Lecointe**, de **SAINT-OMER**.

Les témoins de la mariée étaient MM. Lemaire, son oncle, et M. Henry Cochin, député du Nord, ami de la famille ; ceux du marié : MM. Alphonse Isaac, son oncle, et Paul Lecointe, son frère.

M. le curé de Watten a reçu le consentement des époux, après avoir prononcé une délicate allocution.

Votre maison sera prospère tant qu'elle sera connue du grand public.

La CROIX DU NORD pénètre partout

Reproduction interdite.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'-Place), Lille.

LILLE

Terrible accident à Fives

UN CHAUFFEUR TUÉ EN SE BUTANT LA TÊTE CONTRE LE PONT-SUPÉRIEUR.

La victime est un chauffeur belge, Emile Henriez, célibataire, habitant Tourcoing.

Mercredi soir, il avait pris place sur la machine d'un train qui partait à 4 h. 39 pour Bruxelles. A la sortie de la gare, il remarqua quelque chose d'anormal sur le tender ; il y grimpa.

La machine venait de passer le Pont-Supérieur de Fives ; soudain, le mécanicien entendit un cri ; il stoppa et se précipita sur la voie où déjà de nombreux voyageurs attendaient anxieux. Sous le pont un affreux spectacle s'offrit à leurs yeux. Le malheureux chauffeur gisait sur une voie adjacente sans vie, une large blessure au front. Il respirait encore faiblement ; il fut immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Sauveur où il succomba dès son arrivée.

On suppose que le malheureux, perché sur son tender, a été accroché par une des parois du pont et projeté sur le sol.

ARRESTATION d'un singulier personnage

UN APPRENTI ESPION

Nous avons relaté hier dans notre dernière édition, l'arrestation à Lille d'un individu soupçonné d'espionnage.

Interrogé mercredi à différentes reprises par le commissaire spécial attaché à la préfecture, il n'a fait que des déclarations très vagues, nullement de nature à l'incriminer d'espionnage. Il paraît d'ores et déjà que nous n'avons eu affaire qu'à un pauvre apprenti espion qui sera tout simplement expulsé.

Voici en attendant, les renseignements complémentaires que nous avons pu recueillir dans la journée.

Ce prétendu espion, de son vrai nom, Edouard Rech, 25 ans, est originaire de Sarreguemines, où ses parents sont cultivateurs. De taille moyenne, la moustache rousse assez fournie, les yeux noirs, sous un front légèrement bombé, les mains calleuses, il est vêtu d'un chapeau melon noir, d'un veston et d'un pantalon foncés, le tout assez usagé.

Outre l'allemand, sa langue natale, il parle très correctement le français ; seul un léger accent signale son origine germanique.

Il vint pour la première fois à Lille, le 18 mars, et alla élire domicile chez M. Chéron, cabaretier, rue Jean-Roisin, 17. Il y retint une chambre pour un mois et se fit inscrire sous le nom d'Emile Blanchaert, 25 ans, voyageur de commerce, originaire de Sarreguemines.

Dans cet estaminet, il fit la connaissance d'un ouvrier chauffeur de la flotte belge, demeurant rue des Tanneurs, à qui il fit sans succès, quelques propositions d'espionnage.

Le 28 mars, il quitta notre ville pour se rendre à Anvers, où il aurait un oncle, mais quinze jours après il revenait louer une chambre au numéro 52 de la rue des Arts, estaminet tenu par M. Delobel, où il donna la même identité qu'à l'estaminet de la rue Jean-Roisin, avec cette variante qu'il se dit originaire du Luxembourg.

Dès son arrivée il fréquenta assidûment quelques cabarets et y fit la connaissance d'un soldat du train des équipages, Révéré, natif de Wervicq, ex-planton de l'officier-trésorier-payeur, qui, entre parenthèses, s'exprime en français avec un accent des plus pittoresques. Dès lors commença pour ce dernier une vie de coq en pâte ; tous les jours c'étaient de bons soupers accompagnés de nombreuses libations.

Au cours de leurs conversations, Rech lui posait toutes sortes de questions sur le nom et l'adresse des officiers de la garnison, sur le service de l'intendance, sur la mobilisation.

Ces relations, interrompues quelques jours par un séjour forcé que dut faire le tringlot à l'infirmerie de la caserne Saint-André, reprirent de plus belle après cette courte maladie ; et lundi l'espion, qui devait de nouveau bientôt quitter Lille, assurait-il, offrait au soldat une assez grosse somme s'il pouvait lui donner le lendemain l'adresse des officiers de la garnison.

Comme nous l'avons dit, le brave garçon ne se laissa pas tenter, et il avertit immédiatement ses chefs qui prirent les dispositions nécessaires pour faire arrêter l'individu.

De fait, celui-ci était arrêté mardi soir, à sept heures et demie, au moment où il allait entrer à l'estaminet Devos, rue de la Barre, 26.

Toute la journée d'hier il a été soumis à l'interrogatoire du commissaire spécial. Les papiers trouvés sur lui n'ont rien révélé de compromettant ; ils ont simplement suffi à faire connaître l'identité exacte de l'espion.

La perquisition opérée rue des Arts, au numéro 52, n'a pas été plus fructueuse. Pour tout bagage, Rech n'avait qu'une simple valise en cuir jaune contenant trois complets nullement de la dernière mode, et... une carte routière du département du Nord comme en ont tous les cyclistes.

Quant à ses déclarations, elles sont des plus banales ; il était, dit-il, depuis dix-huit mois au service d'un capitaine de la garnison de Trèves qui l'avait chargé d'une certaine mission en France.

« Je n'ai, dit-il, fait aucune communica-

FEUILLETON 92.

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

— Que vous annonçais-je tantôt, gentleman ? Que je vous payerais ma dette avec intérêt et capital ! Vous n'avez rien perdu à attendre ! Une bonne chaufferette aux cuisses et aux mollets, ça fera passer vos rhumatismes ! Oh ! ne me remerciez pas ! service pour service ! Un donné vaut deux rendus !

En apparence, l'Américain gardait tout son stoïcisme.

Il ne craignait pas la mort, il l'avait même cherchée, mais l'horreur du supplice qu'on lui préparait l'épouvantait.

Et dans ses yeux commençait à s'allumer une lueur de folie.

Joe regarda encore une fois la jeune fille; ce regard était une interrogation.

Zézette ne répondit pas, mais elle se tordit comme un serpent sous les liens qui la réduisaient à l'impuissance.

Le cadet des Blackbaern fit un signe.

Le vicomte frotta une allumette et se baissa.

Une flamme rouge courut dans les broussailles ammoncelées aux pieds du roi des cotons, on entendit un crépitement, et un filet de fumée blanchâtre s'éleva.

Les traits du malheureux se congestionnèrent, ses yeux s'injectèrent de sang, son regard se porta suppliant vers la jeune fille.

Celle-ci eut un cri.

— Arrêtez ! arrêtez ! s'écria-t-elle.

— Tu parleras ?

— Oui, mais épargnez cet homme !

Sur un nouveau geste de Joe, le vicomte, d'un coup de crosse de carabine, envoya au loin les brindilles enflammées.

— Nous écoutons ! avait repris Joe, en revenant se camper devant Mlle Josselin. Allons « hâte-toi ? Si nous recommençons le supplice, il ira jusqu'au bout !

La pâleur de Mlle Josselin avait disparu ; une légère teinte rosée couvrait ses pommettes.

Dans une rapide vision, elle revécut les luttes déployées, les heures d'espérance et de découragement. Elle revit son père mourant et les nobles visages de ceux qui lui avaient prêté leur concours et leur dévouement.

La veille encore, entourée de ces cœurs généreux, elle avait le droit de se croire au but tant poursuivi, à la veille du triomphe.

Et aujourd'hui, elle était vaincue, anéantie, par l'audace et l'astuce des misérables qui avaient été les mauvais génies de toute son existence.

Résister, il n'y fallait plus songer.

La vie d'un homme généreux qui lui avait spontanément offert l'appui de son bras, de sa fortune, était en jeu.

A ses yeux, tous les trésors du monde ne valaient pas la vie d'un homme.

Elle ouvrit la bouche, remua les lèvres et scanda lentement :

— Le trésor de Zimbo !... Mon héritage légitime !... Il est enfoui sous les eaux du Sabi, à cinq cents mètres du village de Mangulié... à trois mètres de profondeur... sous une roche qui surplombe la rive droite.

Ecrasée d'émotion, elle ferma les yeux et sa tête s'affaissa en avant, ballottant inerte comme la tête d'une morte.

Jim haussa les épaules :

— Enfin ! dit-il.

Puis, se tournant vers ses compagnons :

— Morgenstern veillera sur les prisonniers ! Quant à toi, frère Joe, et à vous, master Gaston, suivez-moi...

Tous trois se dirigèrent à pas précipités vers la rivière.

XXV

Où le châtiment commence

Les trois bandits avançaient avec une hâte fébrile et sans échanger une parole.

Les regards qu'ils se lançaient à la dérobée avaient une expression presque féroce.

Le trésor n'était pas encore entre leurs mains que déjà leurs appétits, leur méfiance s'éveillaient.

Les misérables s'étaient associés pour la perpétration d'un crime odieux ; longtemps ils avaient réuni leurs efforts dans la poursuite d'un but commun, mais plus l'instant de la curée s'approchait, plus ils l'appréhendaient.

Jim et Joe commençaient à trouver encombrante la personne du vicomte qui, après tout, n'était qu'un parasite.

Ils étaient les principaux artisans de la victoire, eux ! M. du Blaisois n'avait jamais été qu'un comparse et un sous-ordre ! De quel droit réclamerait-il la part des quatre-vingts millions ?

Non ! vraiment, il était temps de songer à l'écarter de l'association.

Le vicomte n'en pensait pas moins de son côté.

— Plus il y a de bouches pour mordre au gâteau, plus les parts sont congrues !... Que le diable m'étrangle si je ne trouve pas un moyen de concilier les choses à mon avantage, se disait-il.

Les trois hommes jugèrent prudent de dissimuler les sentiments qui les agitaient.

— Nous y voici enfin, amis Blackbaern !... dit M. du Blaisois d'un ton joyeux.

— Oui ! reste à connaître la situation exacte du village de Mangulié.

Joe escalada un monticule qui s'élevait derrière lui, porta la main à son front et se mit à étudier les environs.

Après s'être orienté, il étendit le bras.

— Là !... Cet amas de ruines, c'est un ancien village cafre.

Mangulié, probablement.

— Oui, car d'après les souvenirs que j'ai gardé de la chasse que nous livrâmes, il y douze ans, il n'existe pas d'autre kraal nègre dans un rayon de trois milles.

Jim Blackbaern approuva d'un hochement de tête.

Les trois hommes, ayant évalué approximativement la distance qui leur restait à parcourir pour se trouver à cinq cents mètres du village, descendirent la rive.

Le vicomte du Blaisois avait pris les devants.

Insensiblement, les frères Blackbaern avaient ralenti leur allure.

Quand ils se crurent assez éloignés de leur complice, Jim se pencha vers Joe :

— Eh bien ! frère, part à deux, n'est-ce pas ?

— Oui, part à deux, c'est décidé.

— Et master Gaston ?

— Je m'en charge.

— Quand ?

— Au moment du partage, tu provoqueras une querelle. Je feindrai de m'interposer en médiateur et tu céderas. En gage de réconciliation, tu tendras la main au vicomte, il l'acceptera et tu ne lâcheras plus l'étreinte.

— Bon ! Et ensuite ?

— Pendant que tu lui broyes les phalanges, je m'insinue par derrière, un coup de revolver à bout portant, et nous en sommes débarrassés.

— Bravo ! frère Joe ! Si je possède la force, tu as l'intelligence !... Et les diamants sont bien à nous, à nous seuls !

Le vicomte s'était arrêté.

Soudain, il eut une exclamation.

Et il désigna une roche isolée dont une des ext